



DEPARTEMENT  
des ALPES-MARITIMES

Communauté de  
Communes du Pays  
des Pailions

OBJET :  
Convention d'attribution  
d'une subvention  
par le Conseil départemental  
pour le Relais Accueil Petite  
Enfance pour l'année 2020

Décision n° 20 02 09

L'an deux mille vingt, le jeudi 27 février, à dix-huit heures trente, le Conseil Communautaire, légalement convoqué, s'est réuni à Blausasc, au siège de la Communauté de Communes, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Maurice Lavagna.

Etaient présents : Messieurs Maurice Lavagna, Francis Tujague, Robert Nardelli, Cyril Piazza, Joël Gosse, Madame Monique Giraud-Lazzari, Messieurs Michel Calmet, Noël Albin, Gérard Branda, Edmond Mari, Christian Dragoni, Madame Martine Brun, Messieurs Gérard Stoerkel, Jacques Saulay, Madame Michèle Maurel, Monsieur Gérard De Zordo, Mesdames Nadine Ezingard, Alexandra Russo, Monsieur Philippe Mineur, Madame Marie-Thérèse Barrios-Breton, Monsieur Jean-Claude Vallauri, Madame Christiane Blanc-Ricort, Monsieur Jean Nicolas formant la majorité des membres en exercice.

Absents représentés : Monsieur Pierre Donadey par Madame Marie-Thérèse Barrios-Breton, Michel Lottier par Monique Giraud-Lazzari, Jean-Marc Rancurel par Madame Martine Brun, Monsieur Bernard Martinez par Monsieur Maurice Lavagna, Madame Evelyne Laborde par Madame Christiane Blanc-Ricort, Monsieur Yves Pons par Monsieur Michel Calmet, Madame Edith Lonchamp par Monsieur Gérard Stoerkel, Monsieur Georges Gaede par Monsieur Francis Tujague, Monsieur Georges Blanc par Monsieur Noël Albin.

Absents excusés : Messieurs Jean-Yves Lessatini, Madame Béatrice Ellul, Monsieur Stéphane Sainsaulieu, Madame Germaine Millo, Monsieur Jean-Marie Franco.

Monsieur Gérard Stoerkel a été nommé secrétaire de séance.

Le Vice-président informe les membres du Conseil communautaire qu'une subvention d'un montant de 5 984,00 € est octroyée à la Communauté de Communes pour l'année 2020 par le Conseil départemental des Alpes-Maritimes à travers une convention de partenariat pour le Relais Accueil Petite Enfance.

**Le Conseil communautaire, ouï l'exposé du Vice-président,  
après en avoir délibéré,**

**autorise** le Président à signer la convention 2020 pour le Relais Accueil Petite Enfance avec le Conseil départemental des Alpes-Maritimes telle qu'annexée à la présente délibération.

Nombre de conseillers en  
exercice : 37

Nombre de présents : 23  
Nombre de votants : 32  
Pour : 32  
Contre : 0  
Abstentions : 0

Fait et délibéré, les jour, mois et an susdits, pour expédition conforme.



LE PRÉSIDENT  
M. LAVAGNA